



**Première session de formation en Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) et CDMT sectoriel à destination des décideurs de la COMIFAC
« Les CDMT, des instruments financiers pour traduire les objectifs des politiques sectorielles en choix budgétaires »**

**18-19-20 octobre 2022 en présentiel à l'ERAIFT-Kinshasa, RD Congo
12 places disponibles !**



Appel international à candidatures pour l'inscription

1. Contexte

Il ne suffit pas de sensibiliser les décideurs politiques sur la gestion durable des Aires Protégées (AP) et des écosystèmes forestiers, ni de les accompagner dans l'élaboration de documents de politique de gestion durable de ces écosystèmes tropicaux.

Bien souvent, la mise en œuvre de ces politiques se heurte à des contraintes liées à la programmation budgétaire et aux nécessaires arbitrages. Les Ministères ayant en charge la mise en œuvre des politiques sectorielles nouvelles en matière notamment de conservation, d'environnement, de forêts, d'agriculture, d'aménagement du territoire et de l'énergie se heurtent aux arbitrages et aux priorités des Ministères en charge des Finances, des Mines, des Infrastructures, du Pétrole etc.

Les instruments financiers qui permettent de traduire les objectifs des politiques sectorielles en choix budgétaires existent (Cadre de Dépenses à Moyen Terme - CDMT, MAP, notamment) et sont disponibles pour la vulgarisation et la sensibilisation.

L'ERAIFT propose des formations continues basées sur l'approche systémique comme le socle des activités relatives à ses 4 missions fondamentales: (1) l'enseignement, (2) la recherche, (3) la formation continue ou service à la société, (4) les prestations de service.

Dans le cadre du projet « **Renforcement de capacités des praticiens de la biodiversité, des scientifiques et des décideurs politiques pour la gestion durable des aires protégées et des écosystèmes forestiers d'Afrique** » mise en œuvre par le consortium AGRINATURA-ERAIFT financé par l'Union européenne, le programme s'est fixé comme résultat intermédiaires « Des formations continues sont organisées à destination des différentes catégories d'acteurs de la gestion durable des aires protégées et des écosystèmes forestiers d'Afrique ». Dans cette perspective, suite à l'identification des besoins de formation des différentes catégories d'acteurs (scientifiques, décideur politique, société civil, secteur privé), l'ERAIFT met en œuvre des activités de formation ciblées.

Parmi les acteurs-clés visés par la présente session de formation se trouvent les décideurs politiques et responsables administratifs de haut niveau. Ceux-ci détiennent les clés de la définition et de la mise en œuvre de politiques sectorielles réalistes. En ce qui concerne la mission et la vision stratégique de l'ERAIFT avec son champ d'action régional, il s'agit notamment de décideurs issus des Etats membres de la COMIFAC (Commission des Forêts d'Afrique Centrale).

Dans ce cadre, l'ERAIFT planifie l'organisation d'une formation à destination des décideurs de haut niveau et autres acteurs de la COMIFAC autour des « **cadres de dépenses sectorielles à moyen terme** », outil essentiel de politiques publiques réalistes basés sur une vision multi annuelle des objectifs et moyens des politiques sectorielles.

2. Objectif de la formation

La formation a pour objectif de sensibiliser les décideurs politiques à la pertinence et à l'usage des instruments financiers de planification budgétaire à moyen terme, permettant la bonne implémentation des politiques sectorielles nouvelles et d'obtenir des arbitrages budgétaires en faveur de celles-ci

3. Contenu minimum du module de formation

- Grands principes des finances publiques
- Introduction au cycle budgétaire (loi de finance et vote du budget)
- Principes de l'exécution des dépenses et recettes publiques
- Des objectifs de politiques publiques à la mise en œuvre : stratégies globales, stratégies sectorielles et plan d'action
- Le cadre budgétaire à moyen terme (CBMT)
- Le cadre des dépenses à moyen terme global et son cadre institutionnel (CDMT global)
- Introduction aux cadres des dépenses à moyen terme sectoriels : objectifs et intérêts (CDMT sectoriels)
- Préalables et étapes à l'établissement des CDMT sectoriels
- Présentation des CDMT sectoriels
- Liens entre CDMT sectoriels et budget de programmes sectoriels
- Liens entre CDMT sectoriels et gestion par la performance sectorielle
- Conclusion sur le lien entre budget, objectifs politiques et résultats

4. Public cible

Décideurs politiques, Scientifiques, Société civil et Secteur privé

5. Organisation de la formation

- Durée : 3 jours (4 sessions d'1h30)
- Dates : 18-19-20 octobre 2022
- Lieu : ERAIFT – Kinshasa, République Démocratique du Congo
- Formation en présentiel dans une salle, pauses café/déjeuners et matériels de formation organisée directement par l'ERAIFT

6. Subvention de la formation

La formation est entièrement cofinancée par l'ERAIFT et le projet mise en œuvre par le consortium AGRINATURA et ERAIFT financé par l'Union Européenne. Cependant, le budget disponible pour cette première session est restreint et le contenu étant très technique, il nécessite une modalité de formation en petit groupe. Pour ces raisons, les places à cette formation seront limitées et attribuées sur une base compétitive aux 12 premiers candidats répondants aux critères de sélection.

Seules les dépenses suivantes seront couvertes ou remboursées par l'ERAIFT : Billet d'avion ou bateau-Frais de visa-Repas-Hébergement-Transfert Aéroport ou port à Kinshasa - Supports de formation - Connexion internet et Certificat.

7. Condition d'admission

- Être dans une carrière professionnelle qui cadre avec les catégories d'acteurs suivants : décideurs politiques, scientifiques, société civile, secteur privé.
- Le siège social de l'employeur se trouve dans un pays membre de la COMIFAC
- Avoir un passeport valide pour les participants non ressortissant de la RDC
- Une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en lien avec des politiques sectorielles dans le secteur de la conservation, environnement, forêts, agriculture, aménagement du territoire et l'énergie est un atout.
- Etre fonctionnaire dans un cabinet ministériel du gouvernement d'un pays membre de la COMIFAC serait un avantage.

8. Eléments du dossier

- Formulaire d'inscription à télécharger [ici](#) dûment rempli
- Copie du CV du candidat
- Lettre de recommandation de l'employeur justifiant de l'intérêt pour le ministère/ l'organisation/ l'entreprise que le candidat soit formé aux CDMT.

9. Transmission du dossier

Tous les dossiers de candidatures seront envoyés à l'ERAIFT avant le **26 septembre 2022 à 16 h00 (GMT+1)** uniquement par **voie numérique dans un seul fichier fusionné en format PDF** via le mail : info@eraift-rdc.org , avec copie, t.besisa@eraift-rdc.org avec comme objet : « FC - ERAIFT - CDMT - Octobre 2022 »

Seuls les 12 premiers dossiers complets et éligibles transmis dans les délais impartis seront retenus.

Fait à Kinshasa, le 05/09/2022

Le Directeur de l'ERAIFT

Baudouin MICHEL